



MÉMOIRE SUR LA DÉMOCRATIE SCOLAIRE

Présenté par le
Forum jeunesse de l'île de Montréal

au

Conseil supérieur de l'éducation du Québec

25 novembre 2005

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJIM) est une table de concertation créée en 2000 afin que les besoins des jeunes âgés de 12 à 30 ans soient pris en compte dans le développement social, économique et culturel de la région. Il coordonne des projets et défend les intérêts de ses membres, qui proviennent des milieux étudiant, socio-économique et communautaire, des arts et de la culture ainsi que des sports et loisirs. À chaque année, ses 26 membres sont élus démocratiquement par plus de 150 délégués lors de l'Événement régional jeunesse.

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal et l'éducation à la citoyenneté

De par son existence et son fonctionnement même, le Forum jeunesse de l'île de Montréal comme les autres Forums jeunesse du Québec, favorise l'éducation à la citoyenneté en impliquant les jeunes dans le développement de leur région. Ces jeunes s'engagent dans les lieux de décision et de pouvoir de leur région et mettent sur pied et financent des projets.

De plus, depuis les dernières années, le FJIM a développé une expertise spécifique en matière d'éducation à la citoyenneté et d'engagement civique. Il y a trois ans, le *Forum* a entrepris une campagne intitulée «Prends ta place!» qui vise à augmenter la participation sociale des jeunes dans les divers lieux décisionnels de Montréal. D'une part, il offre des outils de formation et d'information aux jeunes; et de l'autre, il encourage et soutient les organismes de tout genre à faire une place à la relève au sein de leurs instances.

Des activités et projets citoyens pour les jeunes

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal a également développé des projets spécifiques pour les adolescents. Les voici :

Électeurs en herbe : Ce projet consiste à organiser une simulation de campagne électorale dans les écoles secondaires lors d'élections régulières afin de conscientiser les jeunes à l'importance du vote, tout en leur expliquant le fonctionnement des institutions démocratiques et le processus électoral. Pour ce faire, nous avons développé un guide pédagogique et des activités éducatives. Les jeunes ont été invités à prendre position en participant à diverses activités d'éducation à la citoyenneté avant d'être appelés aux urnes dans les écoles secondaires anglophones et francophones, autant publiques que privées.

Prends ta place dans ton école : Ce volet du projet Prends ta place! consiste à soutenir l'organisation des élections des conseils d'élèves ainsi que du représentant des élèves au conseil d'établissement et d'améliorer leur efficacité. Il s'adresse donc aux jeunes des écoles secondaires, soit les 12-17 ans. Une recherche a été complétée en février 2004 afin d'étudier les possibilités pour l'organisation de ce volet. Le projet comporte

trois phases : 1) valoriser la démocratie à l'école; 2) soutenir la tenue d'élections; et 3) soutenir le conseil d'élèves.

Le rendez-vous jeunes citoyens : Le 25 février 2005, nous avons organisé la journée « Je pense donc j'agis : le rendez-vous jeunes citoyens 2005 » au profit de 170 adolescents engagés dans leur école et leur milieu. Il s'agissait d'une journée de formation, de conférences et d'activités qui a permis aux participants d'approfondir leurs connaissances, d'améliorer leurs habiletés et de se réseauter.

Le film documentaire de sensibilisation : *Prends ta place!* : Ce film dynamique vise à sensibiliser les jeunes à l'importance et aux avantages de l'engagement citoyen en présentant plusieurs jeunes qui sont actifs de diverses façons dans la société. Ce film de vingt minutes est destiné à un groupe de jeunes de 15 à 20 ans et peut être suivi d'un atelier de discussion.

L'importance de l'engagement civique et de l'éducation à la citoyenneté

La société québécoise étant profondément animée par des valeurs démocratiques, la participation à celle-ci s'accompagne implicitement de l'exercice de la citoyenneté. Selon Madeleine Gauthier, la participation se définit comme étant la « capacité des individus et des groupes à influencer les orientations de la société et à investir les lieux de pouvoir, et cela, peu importe le palier d'activité où se dessinent et se prennent les orientations qui dictent la vie en société ». La participation déborde ainsi largement du cadre du scrutin universel pour inclure également la participation des citoyens à l'administration des institutions et organismes qui ont un impact sur leur vie. Le droit à la participation représente donc un élément central de la notion de citoyenneté.

Mais malheureusement, de nombreuses études révèlent que la participation électorale des jeunes de moins de 30 ans est constamment en baisse, qu'il y a peu de jeunes parmi les élus des différents paliers gouvernementaux et que les jeunes sont très peu présents dans les instances décisionnelles des diverses associations et divers organismes.

Pourtant, par le biais de l'implication au sein de leur milieu de vie, les jeunes font l'apprentissage des mécanismes de la démocratie, développent leur autonomie, confrontent leurs idées, discutent de ce qui les concernent et surtout, prennent des décisions. Donc, ils peuvent exercer leur citoyenneté à part entière. Il est important de développer le rôle du citoyen « jeune » et les responsabilités qui les touchent. L'engagement personnel et la possibilité de se faire entendre peuvent faciliter l'émergence d'un sentiment d'appartenance pour les jeunes envers leur localité ou leur province mais aussi de leur école, ce qui n'est pas négligeable dans le contexte du décrochage scolaire qu'on connaît au Québec.

La part décroissante des jeunes dans la société explique en partie la non-représentativité des lieux de pouvoir. Ce facteur démographique demande à tous les acteurs de la société à favoriser l'insertion des jeunes dans les lieux décisionnels afin qu'ils puissent s'exprimer, participer au développement de la collectivité et être initiés à l'exercice de la citoyenneté. Les jeunes, dynamiques et innovateurs, sont porteurs de changement et il est important de miser sur leur intégration dans les sphères d'action de la vie adulte. D'autant plus que l'entrée dans la vie adulte est fort déterminante dans le cheminement de leur vie.

Par ailleurs, la condition sociale de beaucoup de jeunes est inquiétante et elle devient un obstacle additionnel à leur participation sociale. Ainsi, des personnes issues des minorités visibles et de l'immigration, des jeunes femmes monoparentales et des jeunes peu scolarisés voient leur participation sociale mise en péril sans parler du décrochage scolaire très élevé et du taux de

détresse psychologique croissant chez les jeunes. Ces constats commandent ou exigent une attention particulière. La participation des jeunes à toutes les sphères de la société s'avère donc importante pour représenter le point de vue de la jeunesse, un point de vue peu entendu. Cela doit commencer à l'école où une culture de participation démocratique doit s'enraciner et se généraliser.

À l'école comme à l'extérieur de celle-ci, il faut préparer une relève pour demain et façonner une société de plus en plus inclusive de ces jeunes. La valorisation de la participation des jeunes et le développement de leurs compétences civiques les inciteront à s'intéresser aux questions politiques et sociales qui ont cours dans leur communauté, et plus largement, ils les encourageront à contribuer pleinement au développement social, économique et culturel du Québec. Cette contribution citoyenne devra se manifester à travers leurs pratiques démocratiques, c'est-à-dire par l'exercice de leur droit de vote, l'engagement dans leur milieu, l'affermissement de leur esprit critique et, de façon générale, par leur volonté de changer le monde.

Le processus électoral scolaire et les jeunes adultes

Les élections scolaires

Constats quant à la participation des jeunes aux élections scolaires

Il n'existe pas de statistiques officielles pour chiffrer la participation électorale des jeunes adultes aux élections scolaires. Par contre nous savons qu'aux élections fédérales seulement un jeune sur quatre exerce son droit de vote parmi les 18-24 ans. Les experts s'entendent qu'au Québec, lors des élections provinciales la situation est un peu meilleure tandis qu'au municipale c'est bien pire. On ne croit pas se tromper en affirmant qu'aux élections scolaires, alors que le taux de participation général n'atteint que rarement les 10%, la participation des jeunes adultes est outrageusement faible.

Par contre, lors des dernières élections à la Commission scolaire de Montréal (CSDM), on peut souligner que parmi les 21 commissaires scolaires élus, cinq avaient moins de 35 ans. On ne peut donc pas affirmer que la totalité des jeunes est désintéressée des élections scolaires.

Obstacles quant à la participation des jeunes aux élections scolaires

- Peu d'information sur le rôle du Conseil des commissaires
- Logistique électorale modeste (peu de publicité et de bureaux vote)
- Faible culture démocratique au scolaire (partis politiques scolaires non reconnus par la loi et beaucoup d'élections par acclamation)

Recommandations du Forum jeunesse de l'île de Montréal pour favoriser la participation des jeunes aux élections scolaires :

- L'offre d'un cours d'éducation à la citoyenneté ou de science politique obligatoire au collégial (à l'âge où on s'apprête à exercer son droit de vote pour la première fois)
- L'offre de cours d'éducation à la citoyenneté orientés vers la connaissance des institutions politiques (dont le rôle des élus)
- Une meilleure diffusion d'information quant au rôle des élus scolaires et aux élections scolaires
- Davantage de bureaux de vote et surtout, des bureaux de révision de la liste électorale dans les institutions post-secondaires.
- Étudier la participation électorale des jeunes à différents paliers

Les conseils d'élèves au secondaire

État de la situation dans les écoles

La création, le fonctionnement et l'influence réel des conseils d'élève sont des éléments essentiels pour le FJIM. Nous sommes d'accord avec le Directeur général des élections quand celui-ci affirme que la création d'un conseil d'élèves favorise l'acquisition et le développement de plusieurs compétences du Programme de formation de l'école québécoise. « Ce sont tous les élèves de l'école qui participent à cet apprentissage et non seulement ceux qui sont membres du conseil. Ils développent, notamment, les compétences suivantes : le sens des responsabilités, l'autonomie, le sentiment d'appartenance, le respect, l'engagement, le sens critique et la créativité. Bien sûr, d'autres moyens existent, comme l'assemblée de classe, le conseil de coopération ou le travail en équipe, mais le conseil d'élèves a l'avantage de concerner tous les élèves de l'école et de leur donner un pouvoir d'action contribuant à faire de leur milieu de vie scolaire un lieu d'apprentissage de la vie en société. »

Mais, hélas, il y a encore beaucoup d'écoles secondaires qui n'ont pas de conseil d'élèves ou dont leur fonctionnement laisse à désirer. La situation des conseils d'élèves au secondaire est très variée et il est difficile d'en faire un portrait général qui fasse le tour des réseaux publics et privés, anglophones et francophones. Cependant, on peut affirmer que dans certaines écoles il y a une tradition de Conseil d'élève clairement établie mais dans la majorité des écoles leur stabilité et leur sain fonctionnement démocratique varie en fonction de la direction d'école et du personnel qui en est responsable. Malheureusement, dans certaines écoles, le rôle du conseil d'élève se résume à l'organisation d'activités sociales tandis que dans d'autres cas les conseils sont inexistantes.

« Depuis 1991, avec la collaboration du ministère de l'Éducation du Québec, le Directeur général des élections du Québec (DGE) encourage les écoles à permettre aux élèves d'exercer un pouvoir démocratique réel et signifiant en utilisant le véhicule du Conseil d'élèves comme moyen pour faire l'apprentissage de leur propre citoyenneté active. Des milliers d'élèves québécois du primaire et du secondaire ont déjà bénéficié des outils que le DGE a mis au point à cet effet. Les directeurs d'école et les enseignants y ont fait appel dans la tenue d'activités de sensibilisation et dans la mise en place de conseils d'élèves selon le modèle du système électoral québécois. Plus d'une centaine de sessions de formation ont été données au personnel scolaire et aux élèves membres de conseils d'élèves depuis 1995 et continuent toujours d'être offertes. » (DGEQ 2005).

Comme on peut le constater, d'excellents outils existent pour soutenir le personnel et les conseils d'élèves mais leur utilisation n'est pas optimale et généralisée.

Obstacles au bon fonctionnement des conseils d'élèves

- Le manque de temps des élèves et la non-disponibilité des enseignants après les cours
- L'absence d'animateurs à la vie étudiante, surtout dans les écoles publiques
- La présence des conseils d'élèves et la prise en compte de leur voix dépend énormément de la volonté de l'administration de l'école
- L'implication sociale est peu valorisée dans les écoles
- Les outils de formation et d'information peu connus et utilisés dans les écoles

Recommandations du Forum jeunesse de l'île de Montréal :

- Valoriser et soutenir la participation sociale des jeunes qui s'impliquent dans leur communauté en reconnaissant académiquement et symboliquement l'engagement social des élèves
- Donner un statut légal au Conseil d'élèves afin de garantir leur existence et ainsi obliger les écoles à les soutenir et à en tenir compte
- Favoriser le regroupement des conseils d'élèves par commission scolaire et envisager la possibilité de créer un poste de Commissaire-élève issu des conseils d'élèves qui siègera comme observateur au conseil des commissaires
- Généraliser les formations aux élèves et aux intervenants et les faire connaître davantage afin de maximiser l'impact des conseils d'élèves dans les écoles

La présence des jeunes aux Conseils d'établissement

Du point de vu du FJIM, les conseils d'établissement sont des lieux décisionnels pertinents et où il est très important de siéger autant pour les représentants des élèves, les jeunes parents et enseignants que pour les membres de la communauté. Il s'agit d'un lieu décisionnel très intéressant où les enjeux sont aussi concrets que fondamentaux.

Il est, pour le FJIM particulièrement important que les représentants des élèves qui ont légalement le droit d'y siéger y soient présents et qu'ils aient une préparation adéquate et une légitimité démocratique suffisante pour que leur voix soit entendue et prise en compte.

Mais l'école n'est pas exclue ou indépendante de son milieu. Ainsi, il est nécessaire qu'il y ai des échanges constants entre l'école, son quartier et sa ville. Cela est nécessaire pour relever les défis complexes qui touchent le milieu scolaire et la société, mais également pour permettre à l'école d'être ouverte sur son milieu. Ce sont souvent les personnes de la communauté qui siègent sur le conseil d'établissement qui favorisent ces échanges.

Obstacles à la participation des jeunes aux Conseils d'établissement

- Horaire des réunions inapproprié pour les élèves et les jeunes parents
- Le manque de représentativité des élèves siégeant sur le Conseil d'établissement (ni nommés par le conseil d'élèves ni élus par l'ensemble des élèves)
- Manque de valorisation des élèves qui siègent sur le Conseil d'établissement
- Manque d'information pour les gens de la communauté quant aux places disponibles sur les Conseils d'établissement de leur quartier

Recommandations du Forum jeunesse de l'île de Montréal :

- Adapter l'horaire, le nombre et la durée des réunions aux besoins des adolescents et des jeunes parents.
- Favoriser le réseautage des élèves siégeant sur les Conseils d'établissements et leur offrir des formations spécifiques afin qu'ils puissent participer pleinement aux décisions
- S'assurer que les représentants des élèves proviennent du Conseil d'élèves.
- Diffuser l'information quant aux postes disponibles « à la communauté » dans les conseils d'établissement.